

Volume 1 Numéro 2

Septembre 1992

CONTENU

Ceux et celles qui travaillent au contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ont connu une période d'activité intense au printemps et au début de l'été de 1992.

Un document, proposant un contenu pour l'EDTR, a été distribué en février 1992. Nous savions que ce contenu serait assez semblable aux renseignements recueillis dans le cadre de l'Enquête sur l'activité (données sur l'activité) ainsi qu'à ceux associés à l'Enquête sur les finances des consommateurs (données sur le revenu), mais nous croyions malgré tout important de nous assurer de connaître clairement les priorités des utilisateurs. Par conséquent, nous veillerons à recueillir en outre d'autres données, plus particulièrement à l'égard des événements démographiques, du travail non rémunéré dans les ménages et de la richesse.

Le document proposant le contenu a été distribué à plus de 160 organismes et particuliers parmi lesquels on comptait des ministères, des professeurs, des groupes d'intérêts spéciaux et des sociétés d'experts-conseils. Nous avons reçu environ 40 textes traitant du contenu.

Note de la rédaction

Témoignant du "dynamisme" de ce bulletin, pour son deuxième numéro, La Dynamique du travail et du revenu, le bulletin produit par Statistique Canada pour donner un compte rendu des progrès de l'enquête du même nom, a changé de rédacteur. Le présent numéro donne l'état d'avancement des travaux de l'enquête dans un article rédigé par la chef de projet, Maryanne Webber, et il présente en outre des rapports sur quatre sujets d'intérêt courant qui ont trait à l'enquête : l'élaboration du contenu, le dépistage des répondants, le

maintien d'un échantillon représentatif et la Série de documents de recherche de l'EDTR. On invite les lecteurs qui ne connaissent pas l'EDTR à lire l'article intitulé «Qu'est-ce que l'EDTR?» dans le présent numéro. Vous pouvez me joindre à la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada, immeuble Principal, pièce 3000, parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, n° de téléphone: (613) 951-2891, n° de télécopieur: (613) 951-3253.

Philip Gilan

DI .V. W. V







L'équipe chargée de l'élaboration du contenu de l'EDTR a en outre organisé des réunions avec un certain nombre des principaux utilisateurs et d'organismes qui s'occupent d'enquêtes en vue d'obtenir des commentaires sur le contenu proposé.

Plusieurs bonnes suggestions se sont dégagées de ces consultations. En outre, nous révisons actuellement le document portant sur le contenu en fonction des changements apportés au contenu de l'enquête, document que nous dévoilerons dans la Série de documents de recherche de l'EDTR. Un prochain numéro de La Dynamique traitera en détail du contenu.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements sur l'élaboration du contenu de l'enquête ou sur les consultations relatives au contenu, veuillez communiquer avec Garnett Picot, au (613) 951-8214, ou avec Susan Poulin, au (613) 951-0086.

DERNIÈRES NOUVELLES DE L'EDTR

L'équipe de l'EDTR se prépare en vue d'une date importante de notre calendrier d'élaboration : janvier 1993. Au cours de ce mois, nous réaliserons des interviews préliminaires auprès des 20 000 ménages qui forment notre premier panel. Ces interviews visent à recueillir en ce début de notre première année de référence des renseignements de base sur les ménages sélectionnés.

En même temps, nous organisons une «répétition générale» (test) auprès d'un autre échantillon de 2 800 ménages pour mettre à l'essai les questions que nous poserons une fois par année. Il s'agira d'interviews assistées par ordinateur (IAO), réalisées par des intervieweurs utilisant des ordinateurs portatifs à partir de leur domicile. Le test nous donnera l'occasion de mettre à l'essai non seulement le contenu de l'enquête, mais aussi la technologie que nous utiliserons en 1994. Un autre aspect important du test est son caractère longitudinal. L'échantillon sélectionné sera formé de ménages qui avaient participé auparavant à l'Enquête sur la population active, ménages qui ont été interviewés la dernière fois au mois de mai 1992. Nous devrons donc dépister des répondants qui ont changé d'adresse. Ce test comporte deux interviews : une interview sur le travail, qui sera réalisée en janvier, et une interview sur le revenu menée en mai, ce qui correspond à notre plan d'enquête pour le premier cycle annuel d'interviews qui commencera en 1994.

Entre-temps, l'équipe a mené avec succès des consultations auprès des utilisateurs et nous avons apporté, dans la mesure du possible, des modifications au contenu en vue de répondre aux besoins exprimés lors de ces consultations.

En fonction des besoins de nos utilisateurs, nous avons pris des décisions importantes en ce qui concerne le plan de renouvellement de l'échantillon et la détermination de la population cible. En fait, il semble que nous prenons une douzaine de décisions par semaine; les principes qui ressortent de ce processus décisionnel deviennent pour nous des pierres angulaires.

Le plus important principe est le fait que l'EDTR est d'abord et avant tout une enquête longitudinale. Nous devons, par ailleurs, produire des estimations annuelles transversales (par exemple, des estimations du nombre de personnes en chômage à un moment durant l'année) destinées à être utilisées dans le cadre d'analyses de série chronologique. Il s'agit toutefois d'un objectif secondaire, car la priorité est accordée aux applications longitudinales dans le cadre desquelles on pourra éventuellement tirer avantage des données recueillies auprès des répondants au cours de toute la période de six ans. La priorité donnée aux applications longitudinales influera sur certains aspects du plan de l'enquête (le plan de renouvellement de l'échantillon en représente un bon exemple).

Le second principeest d'utiliser le plus souvent possible l'interview dépendante. En d'autres termes, nous donnerons aux répondants des renseignements sur leur situation au moment de la dernière interview et leur demanderons s'il y a eu des changements. Il y a une limite (que nous ne connaissons pas encore) aux possibilités d'utilisation de cette méthode, même dans le cadre d'une IAO, mais nous croyons que nous pourrons ainsi obtenir des données de meilleure qualité.

Notre troisième principe stipule qu'il faut obtenir des données sur un grand éventail de variables tout en limitant la finesse des données recueillies sur chaque variable. En effet, l'EDTR est conçue pour satisfaire aux exigences d'un vaste éventail d'utilisateurs en matière de données requises pour fins de recherches. L'EDTR recueille essentiellement des données sur les facteurs à la source des fluctuations du bien-être économique, un domaine qui intéresse beaucoup de gens. Pour



MAINTIEN D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF

pouvoir obtenir des données sur une large gamme de variables sans augmenter indûment le fardeau du répondant, nous devrons restreindre la finesse des données recueillies. Cette approche est également compatible avec l'utilisation de la déclaration par personne interposée qui permet d'obtenir des taux de réponse élevés tout en réduisant le fardeau du répondant.

La population cible de l'EDTR est formée de toutes les personnes vivant au Canada à l'exclusion des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des pensionnaires d'un établissement institutionnel (y résidant durant une période d'au moins six mois), des personnes vivant dans une réserve indienne et les membres à plein temps des Forces armées canadiennes.

Un échantillon de 20 000 ménages (un panel) sera sélectionné tous les trois ans. Au moment de la sélection de l'échantillon, chaque panel sera représentatif de la population cible. Chaque panel fera partie de l'échantillon de l'EDTR pendant six ans. Le premier panel sera introduit en janvier 1993, le deuxième, en janvier 1996 et ainsi de suite. Le tableau I, à la fin de ce bulletin, illustre le plan de renouvellement de l'échantillon.

Il importe de prendre note que l'échantillon de l'EDTR comprendra toutes les personnes membres d'un ménage échantillonné, au moment de l'introduction d'un panel, et non du logement lui-même, unité qui sert souvent d'unité d'échantillonnage lorsqu'on effectue la sélection de l'échantillon sur une base aréolaire. Toutes les personnes feront partie de l'échantillon pour la durée de vie du panel, peu importe que certaines d'entre elles ou toutes déménagent ou non. Au moment des interviews réalisées dans le cadre de l'EDTR, toutes les personnes vivant avec une personne faisant partie de l'échantillon de l'EDTR (appelées «cohabitants») seront également interviewées. Nous expliquons ci-après le pourquoi de cette méthode.

On effectuera les interviews deux fois par année : on recueillera en janvier les données sur le travail et en mai, les données sur le revenu. Dans les deux cas, l'année civile précédente sera l'année de référence. Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année de référence (et donc de 16 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année de la collecte des données) seront interviewées pour l'EDTR. Cependant, toutes les personnes qui

à l'origine faisaient partie du ménage sélectionné, en dépit de leur âge, sont considérées comme faisant partie de la population cible et seront par conséquent retracées dans l'éventualité où elles déménagent. Des renseignements démographiques de base seront recueillis auprès de chaque membre du ménage au moment de chacune des interviews, même si certains d'entre eux seront trop jeunes pour être interviewés dans le cadre de l'EDTR.

Chaque année, la composition de la population cible changera; par conséquent, il faudra apporter à l'échantillon les changements qui s'imposent pour que celui-ci demeure représentatif de la population cible. Les ajouts à la population cible peuvent provenir de trois sources :

- a) les personnes qui demeuraient auparavant dans un autre pays, au Yukon ou dans les Territories du Nord-Ouest, ou dans une réserve indienne;
- b) les anciens pensionnaires d'un établissement institutionnel;
- c) les nouveaux-nés.

Les personnes faisant partie de ces groupes qui ont emménagé avec une personne faisant partie de l'échantillon longitudinal de l'EDTR seront interviewées, puisque tous les cohabitants sont également inclus dans l'enquête. (On ne considère pas les cohabitants comme faisant partie de l'échantillon longitudinal, ils ne sont donc interviewés que durant la période au cours de laquelle ils habitent avec un membre de l'échantillon longitudinal de l'EDTR.) Par conséquent, les nouveaux ménages dont aucun des membres ne faisait partie de la population cible au moment de la sélection de l'échantillon représentent la seule cause de biais attribuable à des changements dans la population cible. Selon des renseignements tirés d'autres enquêtes, le nombre de ménages faisant partie de ce groupe est probablement très faible et donc le biais est très faible également. Nous envisageons actuellement la possibilité de prélever un échantillon parmi les ménages de ce groupe, mais comme nous pensons que ce biais n'aura pas une incidence grave sur la qualité des estimations, ce dernier sera simplement ignoré.

Les réductions de la population cible découlent de raisons opposées, quoique semblables, aux raisons des ajouts :



- a) les personnes allant vivre dans un autre pays, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest, ou dans une réserve indienne;
- b) les personnes devenant pensionnaires d'un établissement institutionnel;
- c) les décès.

Même si ces personnes sont hors du champ d'observation pour l'interview de l'EDTR en question, on tentera de dépister toutes les personnes des groupes a) et b) puisqu'il est possible qu'elles fassent de nouveau partie de la population cible plus tard au cours de l'enquête. On devrait relever la plupart des décès au cours du dépistage.

La mise en œuvre de ce plan d'enquête nous permettra d'obtenir un échantillon représentatif des particuliers et des ménages tant pour une année particulière que pour la durée de l'enquête. Pour les analyses longitudinales, la population cible est définie à partir du 1^{er} janvier de l'année de l'introduction du panel. Dans le cas des analyses transversales, la population cible est définie à partir du 1^{er} janvier de l'année de référence qui fait l'objet de l'analyse.

La non-réponse et l'érosion de l'échantillon représentent les principales causes de biais. Étant donné que la période au cours de laquelle un membre de l'échantillon sera interviewé plusieurs fois dans le cadre de l'EDTR est longue, nous perdrons des répondants à chaque interview. L'avenir nous dira si nous avons fait preuve d'un manque de réalisme en choisissant une période de référence de six ans. Si l'érosion de l'échantillon est élevée au point de nuire à la qualité des données, nous envisagerons d'apporter des changements à la méthode de renouvellement des panels. De même, si le taux de réponse demeure élevé, nous examinerons la possibilité de garder les panels plus longtemps.

Pour obtenir plus de renseignements sur le plan de sondage, communiquez avec Pierre Lavallée, au (613) 951-2892.

Selon le plan actuel, les personnes sélectionnées pour former l'échantillon de l'EDTR doivent être interviewées 13 fois : une interview préliminaire pour déterminer la composition du ménage et obtenir des renseignements de base sur l'activité et le revenu, puis deux (l'une pour obtenir des données sur l'activité

DÉPISTAGE DES RÉPONDANTS et l'autre pour recueillir des données sur le revenu) interviews par année pendant six ans. Pour accomplir cette tâche avec succès, il est nécessaire de mettre en oeuvre des mécanismes permettant de dépister les répondants qui ont changé d'adresse. On élabore actuellement une stratégie générale relative au dépistage, laquelle comporte plusieurs éléments :

• Renseignements recueillis au moment de la collecte des données

On recueille dès le premier contact avec le répondant deux éléments d'information qui, au besoin, serviront aux fins du dépistage : premièrement le numéro de téléphone au travail et deuxièmement le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un parent ou ami avec lequel on pourrait communiquer pour obtenir la nouvelle adresse du répondant. Ces renseignements seront mis à jour au besoin durant toute la période de l'enquête.

- Dépistage effectué par l'intervieweur

 La plupart des données de l'EDTR seront recueillies au téléphone au cours d'une interview assistée par ordinateur (IAO). Si un intervieweur constate qu'un ménage a déménagé, le système de collecte automatisé présente des façons d'aborder le problème. L'une des possibilités consiste à utiliser le numéro de téléphone au travail du répondant ou à faire appel à la personne contact. Les autres moyens suggérés sont de recourir au service d'assistance annuaire de la compagnie de téléphone ou de se rendre à l'ancienne adresse pour demander aux résidants actuels ou aux voisins s'ils connaissent la nouvelle adresse du répondant.
- Dépistage au sein du bureau régional Si l'intervieweur ne peut résoudre le cas, il le transmet électroniquement au bureau régional désigné de Statistique Canada à l'aide du système IAO, qui indique également quelles mesures ont déjà été prises de sorte qu'on ne refasse pas les mêmes démarches au bureau régional. Des «experts» en dépistage du bureau régional ont accès aux annuaires par numéros et aux annuaires téléphoniques de toute leur région.
- Autres méthodes On examine actuellement d'autres possibilités. Bien que de nombreuses options soient fonctionnelles, le rapport coûtefficacité représente le facteur déterminant dans la décision de les mettre en oeuvre.



SÉRIE DE DOCUMENTS DE RECHERCHE

Pour obtenir plus de renseignements sur le dépistage, communiquez avec Sylvie Michaud, au (613) 951-9482.

L'équipe chargée de l'EDTR consignera les résultats de ses principales activités de travail ainsi que les décisions qu'elle prend. Ces rapports seront catalogués et offerts sur demande dans les deux langues officielles. Ainsi, les personnes désirant obtenir des renseignements plus détaillés sur un aspect de l'enquête ou sur les résultats de diverses études du travail pourront les obtenir facilement. Les prochains numéros de La Dynamique décriront brièvement les documents de recherche à mesure qu'ils seront publiés. Une brève description des documents déjà offerts est donnée ci-après. Vous pouvez commander les documents séparément ou demander que votre nom soit inscrit sur une liste de distribution pour recevoir tous les documents de recherche. Pour obtenir ces documents, communiquez avec Anne Palmer, au (613) 951-2903. Vous pouvez également lui écrire à l'adresse indiquée dans la Note de la rédaction sur la première page ou lui envoyer une télécopie au numéro indiqué sur la même page.

 92-01 Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
 Garnett Picot, Susan Poulin, Richard Veevers, Brian Biggs

Un rapport de recherche présentant une proposition relative au contenu de l'EDTR a été rédigé en février 1992 et a fait l'objet d'une grande diffusion. Comme nous l'avons mentionné dans l'article de fond, nous avons incité toutes les personnes voulant formuler des commentaires à le faire. On a également mené des consultations officielles. On a ensuite révisé la proposition relative au contenu en conséquence. La version originale est maintenant épuisée et a été remplacée par ce document portant sur le contenu révisé. Le document contient également une description détaillée du processus de consultation.

• 92-02 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu: Dates d'interview possibles Maryanne Webber

C'est un fait reconnu que, lorsqu'on demande à un répondant de se remémorer divers événements, la qualité des réponses diminue à mesure que s'allonge la période de référence. Par ailleurs, lorsqu'on augmente la fréquence de l'opération de collecte des données, on augmente également les coûts et le fardeau du répondant. L'article examine les options qui nous permettraient d'atteindre un équilibre raisonnable entre ces facteurs. Puisque cela a des conséquences sur le choix de l'option, l'article décrit aussi comment l'échantillon a été conçu de sorte qu'il demeure représentatif de la population cible tant pour une année donnée que pour toute la période de l'enquête.

• 92-03 Renouvellement de l'échantillon de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
Sylvie Michaud, Lecily Hunter, Georges Lemaître

Comme l'EDTR est une enquête longitudinale, il est souhaitable que les répondants fassent partie de l'échantillon le plus longtemps possible. Toutefois, l'érosion de l'échantillon et les changements qui surviennent au sein de la population rendent l'échantillon de moins en moins représentatif de la population au fur et à mesure que le temps passe. Pour équilibrer ces facteurs, l'échantillon d'une étude longitudinale est habituellement formé de panels représentatifs de la population cible. Cet article examine les options possibles quant au nombre de panels dans l'échantillon et à la période durant laquelle chaque panel doit participer à l'enquête, étant donné un échantillon dont la taille est fixe.

• 92-04 Mesure de la recherche d'emploi et du chômage dans un cadre rétrospectif Georges Lemaître

L'expérience a démontré qu'il est difficile de mesurer de façon exacte le temps consacré à la recherche d'emploi dans le cadre d'enquêtes dont la période de référence est longue. De fait, dans un grand nombre de cas, les répondants ont indiqué n'avoir pas cherché d'emploi au cours la période précédant le début d'un emploi. Quoique notre réaction initiale soit de considérer que la période de référence est trop longue et qu'il faut la raccourcir, la mauvaise qualité des réponses peut également être imputable au genre de questions posées. L'auteur indique dans cet article que les questions utilisées dans une enquête traditionnelle pour mesurer la situation à l'égard de l'activité à



un moment précis ne conviennent pas à une enquête telle que l'EDTR dont les questions portent sur l'activité au cours d'une période de référence d'un an. Il présente des approches possibles pour résoudre le problème.

• 92-05 Solutions aux problèmes de lisière dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu Georges Lemaître

Des problèmes de lisière surviennent dans le cas des enquêtes rétrospectives dont la période de mesure est moins longue que la période de référence. Diverses études ont démontré que les répondants ont tendance à déclarer plus d'événements au début et à la fin de la période de référence, c'est-à-dire là où les deux périodes de références se croisent. L'article présente des suggestions visant à réduire ces problèmes.

Note: Cet article s'adresse aux lecteurs qui souhaitent avoir une vue d'ensemble de l'enquête.

Le principal objectif de l'EDTR est de consigner des événements importants dans la vie des gens, y compris les déplacements, la formation et la dissolution des familles, et de relier ces événements aux changements touchant l'activité sur le marché du travail et le revenu. Pour bien comprendre les liens qui existent entre ces événements et ces changements importants, il est nécessaire de suivre les personnes dans le temps. En créant l'EDTR, le Canada se joindra à un nombre grandissant de pays qui sont en voie d'établir des enquêtes longitudinales de type panel pour mieux comprendre les causes des changements dans le bien-être économique des familles et des individus.

L'échantillon de l'EDTR sera composé de 40 000 ménages qui seront répartis en deux panels égaux. Tous les membres des ménages sélectionnés feront partie de l'échantillon de l'EDTR et y demeureront pendant toute la durée de l'enquête (six ans). Les données de l'EDTR seront recueillies deux fois par année au moyen de techniques d'interview assistée par ordinateur; les renseignements sur le travail seront recueillis au mois de janvier et ceux sur le revenu, au mois de mai. Dans les deux cas, les renseignements demandés s'étendront à l'année civile précédente.

QU'EST-CE QUE L'EDTR ?